



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit

Question écrite n° 16398

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les publicités pour les crédits à la consommation. Celles-ci envahissent tous les supports publicitaires en avançant bien souvent des promesses partiellement présentées, voire mensongères, ce que n'a d'ailleurs pas manqué de relever le Conseil économique et social dans différents rapports. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement ainsi que ses intentions en la matière, notamment pour protéger les personnes âgées et dépendantes.

Texte de la réponse

À la demande du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et sous l'égide du comité consultatif du secteur financier une étude sur le crédit renouvelable est actuellement menée. L'objectif est de formuler des propositions visant à favoriser le développement responsable de ce type de crédit, notamment en matière de publicité. Cette étude porte sur l'offre de crédits renouvelables, les modes de distribution de ces crédits et la clientèle concernée. Une attention particulière est accordée aux modalités de renouvellement de ces contrats et aux méthodes d'approche des clientèles. Les conclusions de l'étude et les propositions de mesures sont attendues au cours du troisième trimestre 2008. S'agissant particulièrement de la publicité, le code de la consommation encadre déjà étroitement les mentions devant figurer et celles qui sont interdites dans les messages publicitaires ; la directive crédit aux consommateurs, récemment adoptée par le Conseil encadre, par ailleurs, les dispositions dans ce domaine. Un travail est mené actuellement sur ce terrain, notamment par l'Association des sociétés financières (ASF) en liaison avec les associations de consommateurs, qui vise à améliorer, sur une base concertée, le contenu des messages de telle sorte que les contraintes liées au crédit soient présentes et comprises par les lecteurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16398

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1093

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7133